



Conseil des droits de l'Homme | 37<sup>ème</sup> session

Point 10 : Assistance technique et renforcement des capacités

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en République Démocratique du Congo (RDC)

20 mars 2017

Orateur : Wissam al-Saliby

Monsieur le Président,

Dans sa résolution 33/29 de septembre 2016, le Conseil des Droits de l'Homme avait condamné "dans les termes les plus énergiques la violence criminelle insensée à laquelle se livrent les Forces démocratiques alliées (ADF)."

Malheureusement, ces attaques se poursuivent toujours et les civils en sont les victimes. Les massacres dans la région de Beni, par l'ADF, continuent. Et de nouveaux massacres à Djugu dans la province de l'Ituri se sont produits ce mois-ci. Cela a conduit au déplacement de plus de 300,000 personnes qui ont été obligés de quitter leurs villages et ont pris refuge à Bunia et ses alentours. Plus de 40,000 ont pris refuge en Ouganda voisin, mettant la pression sur ce pays.

Nous déplorons l'engrenage de l'insécurité de Beni en Ituri et le climat d'impunité ambiant qui alimentent aussi les rumeurs et les interrogations sur les responsabilités de ces violences. La population en RDC est habitée d'un profond sentiment d'injustice et de désespoir, ayant l'impression de servir de monnaie d'échanges pour les différentes puissances et groupes qui se battent pour contrôler cette région.

Monsieur le Président, faire la lumière sur les épisodes de violence qui ont frappé la population nous semble être une étape indispensable pour la lutte contre l'impunité et le retour de l'Etat de droits. Dans ce sens, l'Alliance Évangélique Mondiale aimerait réitérer sa demande pour qu'une commission d'enquête internationale soit mandatée pour établir les faits autour de ces atrocités ainsi que les responsabilités individuelles et collectives des acteurs impliqués, afin que justice puisse être rendue et que les victimes soient identifiées et secourues.

Je vous remercie Monsieur le Président.